

Le BauA organise en Allemagne en janvier prochain un forum consacré la protection de l'audition des professionnels de la musique et du divertissement. Seront notamment abordées les solutions pour réduire l'exposition sonore des musiciens d'orchestres acoustiques.

---



Le BauA (Bundesanstalt für Arbeitsschutz und Arbeitsmedizin), en quelque sorte l'équivalent allemand de l'INRS, organise à Dortmund les 16 et 17 janvier 2007 un forum sur la protection de l'audition des professionnels de la musique et du divertissement.

Musiciens et interprètes, disc jockeys, techniciens, personnel technique et non technique, nombre de professionnels de la musique et du monde du divertissement connaissent une exposition sonore qui n'est pas sans risques pour leur audition. Ce qui n'est qu'un plaisir sans danger pour un spectateur d'un soir peut, à la longue, se révéler être un risque professionnel pour les employés.

Selon la directive européenne 2003/10/CE, les employeurs, les personnes en charge de la sécurité et de la santé au travail et les professionnels du secteur de la musique et du divertissement doivent s'impliquer dans la réduction du risque lié à l'exposition au bruit. L'application de la directive appelle des mesures concrètes et adaptées de réduction du bruit.

Ce Forum sera donc un espace d'échanges privilégié pour évoquer tous les aspects de cette problématique. Il sera notamment largement question de la protection des musiciens d'orchestres acoustiques qui, à l'instar de leurs homologues de la musique amplifiée, sont soumis à des niveaux sonores qui ne sont pas sans danger. Conference Music - Safe and Sound - European Forum on Hearing Conservation for Professionals in Music and Entertainment 16 and 17 January 2007 - DASA, Dortmund (All) - Inscriptions jusqu'au 30 novembre 2006

[Renseignements, programme](#)